

## 5.9 Vie citoyenne

Au 15 février 2017, 45,7 millions de Français sont inscrits sur les listes électorales en France. Par rapport à la situation au 1<sup>er</sup> mars 2016, 738 000 électeurs ont été radiés (dont 62 % en raison de leur décès) et 1 562 000 personnes ont été nouvellement inscrites (dont 46 % de jeunes atteignant l'âge électoral). En un an, le nombre d'électeurs inscrits a donc augmenté de 824 000 personnes, soit une progression de 1,8 %. La variation du nombre d'électeurs est très dépendante de la proximité d'échéances électorales et de la nature du scrutin. La tenue en avril et juin 2017 des élections présidentielle et législatives explique l'augmentation constatée cette année. 2 573 000 électeurs se sont réinscrits à la suite d'un déménagement, contre seulement 930 000 entre le 1<sup>er</sup> mars 2015 et le 1<sup>er</sup> mars 2016.

Au 15 février 2017, 88,6 % des Français en âge de voter et résidant en France hors Mayotte étaient inscrits sur les listes électorales. Le **taux d'inscription** en vue des élections présidentielle et législatives de 2017 est stable par rapport à 2012 (- 0,1 point) et en baisse par rapport à 2007 (- 1,5 point). Le taux d'inscription des 18-34 ans a légèrement progressé par rapport à 2012 (+ 0,7 point) pour atteindre 85,7 %. À l'inverse, les électeurs potentiels de 35 à 64 ans sont un peu moins inscrits en 2017 (88,4 % contre 89,1 % en 2012, soit une baisse de 0,7 point). Au-delà de 65 ans, le taux d'inscription est stable, y compris par rapport à 2007, et c'est à ces âges qu'il est le plus élevé (92,1 %).

Parmi ces inscrits sur les listes électorales résidant en France, 13,8 % se sont abstenus à tous les tours des élections présidentielle et législatives de 2017 (abstention systématique), 35,5 % ont voté à tous les tours (participation systématique) et 50,7 % ont voté seulement à

certaines tours (vote intermittent). Au total, près de neuf inscrits sur dix ont participé à au moins un tour des élections de 2017.

Globalement, si l'on excepte les personnes âgées de 80 ans ou plus, la part du vote intermittent diminue avec l'âge au profit du vote systématique.

Parmi les jeunes de 18 à 29 ans, moins de deux inscrits sur dix ont voté à tous les tours des élections de 2017. C'est le vote intermittent qui est majoritaire pour ces classes d'âges : il concerne six jeunes inscrits sur dix. L'abstention systématique est également plus fréquente dans cette tranche d'âges que dans les autres (à l'exception des 80 ans ou plus). Au sein de cette tranche d'âges, les 25-29 ans s'abstiennent plus souvent à tous les tours d'élections que les 18-24 ans : 24,2 % contre 20,2 %.

Entre 30 et 39 ans, les inscrits sont moins fréquemment abstentionnistes permanents et plus souvent votants systématiques que les plus jeunes. Mais ils sont, comme les plus jeunes, encore six sur dix à voter de façon intermittente.

Pour l'ensemble des classes d'âges entre 40 et 74 ans, la part de l'abstention systématique reste stable, autour de 8 %. La part du vote systématique augmente avec l'âge, passant de 35,5 % entre 40 et 44 ans à 50 % environ entre 70 et 79 ans. En contrepartie, le vote intermittent, encore largement majoritaire entre 40 et 54 ans (entre 54 % et 56 %), devient moins fréquent avec l'âge (39,9 % entre 70 et 74 ans).

Après 80 ans, l'abstention systématique est particulièrement fréquente. Elle dépasse celle des jeunes : à partir de 80 ans, trois inscrits sur dix ne votent à aucun des tours des élections. ■

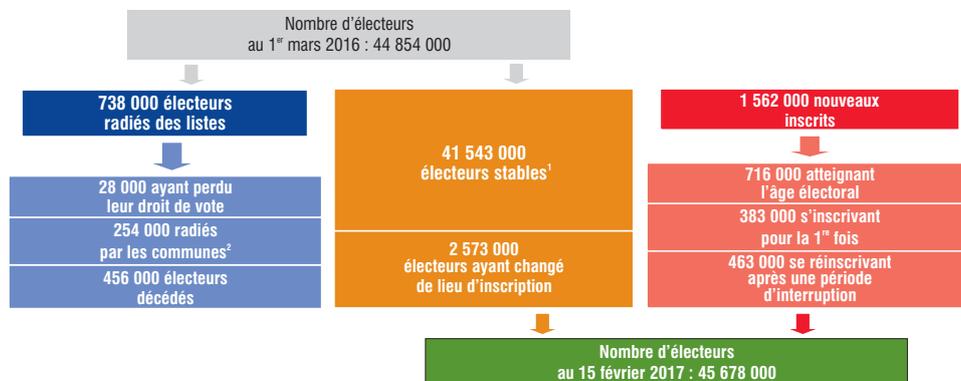
### Définitions

Les **taux d'inscription** sur les listes électorales sont obtenus en rapportant le nombre d'électeurs effectivement inscrits sur les listes au nombre d'électeurs potentiels, c'est-à-dire les individus âgés de 18 ans ou plus, de nationalité française. Les personnes en situation d'incapacité électorale (après une condamnation ou une mise sous tutelle) sont ici incluses dans la population des électeurs potentiels. Si elles étaient exclues, les taux d'inscription seraient supérieurs de 0,6 point en moyenne, avec de forts écarts selon l'âge : 0,3 point pour les 18 à 39 ans et environ 2 points pour les personnes âgées de 80 ans ou plus, davantage concernées par les mises sous tutelles.

### Pour en savoir plus

- « Élections présidentielle et législatives 2017 : neuf inscrits sur dix ont voté à au moins un tour de scrutin », *Insee Première* n° 1670, octobre 2017.
- « Élections de 2017 : 6,5 % des citoyens ont fait une démarche volontaire pour s'inscrire », *Insee Focus* n° 80, mars 2017.
- « Des échéances électorales légèrement moins mobilisatrices qu'en 2012 », *Insee Focus* n° 79, mars 2017.

## 1. Schéma de la révision électorale 2016-2017

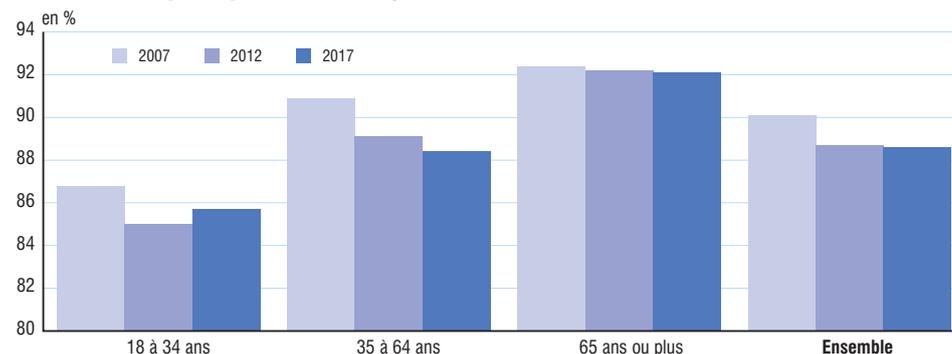


1. Électeurs stables : électeurs n'ayant pas changé de lieu d'inscription entre le 1<sup>er</sup> mars 2016 et le 15 février 2017.

2. Il s'agit d'électeurs radiés à l'initiative des communes, principalement des électeurs ayant déménagé sans s'être réinscrits ailleurs.

Source : Insee, fichier électoral.

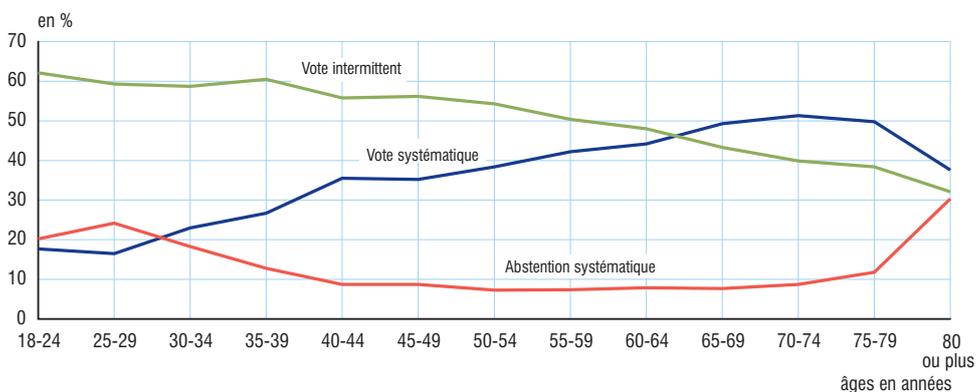
## 2. Taux d'inscription par tranche d'âges en 2007, 2012 et 2017



Champ : résidents en France hors Mayotte de nationalité française et âgés de 18 ans ou plus au 1<sup>er</sup> mars de chaque année (15 février pour 2017).

Source : Insee, échantillon démographique permanent.

## 3. Votes aux différents tours des élections présidentielle et législatives en 2017 selon l'âge



Champ : Français inscrits sur les listes électorales en France en 2017 et résidant en France hors Mayotte en 2015.

Source : Insee, enquête participation électorale 2017.